



Strasbourg, le 23 octobre 2007

CDL-PV(2007)003syn
Or. Engl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT

(COMMISSION DE VENISE)

72^e SESSION PLENIERE
(Venise, 19-20 octobre 2007)

C A R N E T D E B O R D

La Commission

- a rendu hommage à la mémoire de son défunt Président, Antonio La Pergola ;
- a décidé de publier des « mélanges » en l'honneur de Monsieur Antonio La Pergola ;
- a convenu de la procédure à suivre pour l'élection d'un nouveau Président lors de sa prochaine session ;
- a tenu un échange de vues sur « les limites du contrôle constitutionnel » avec **l'Union des Cours et des Conseils constitutionnels arabes** ;
- a adopté un avis conjoint sur les amendements au code électoral de la République d'**Albanie** ;
- a adopté un avis sur le projet d'amendements à la loi sur la Cour constitutionnelle, le code de procédure civile ainsi que le code de procédure pénale de l'**Azerbaïdjan** ;
- a tenu un échange de vues avec M. Boris Veltchev, Procureur Général, et M. Evgueni Tanchev, Juge à la Cour constitutionnelle de **Bulgarie** ; a procédé à une considération préliminaire des observations des rapporteurs sur la Constitution de la Bulgarie, et les a chargés de finaliser le projet d'avis après leur visite prochaine en Bulgarie ;
- a été informée de l'avancement des travaux sur l'évaluation de la Constitution de **Finlande** ;
- a entériné les observations des rapporteurs sur la conformité de certaines dispositions du statut de la Cour Pénale internationale avec la Constitution de **Moldova** et a chargé le Secrétariat de préparer un rapport de suivi à son étude de 2001 sur ce thème ;

- a adopté l'avis sur la loi de l'unité territoriale autonome de Gagaouzie relative à l'élection du gouverneur de Gagaouzie (Moldova) ;
- a été informée de l'adoption de la Constitution du **Monténégro**, et a décidé d'adopter l'avis y relatif lors de sa prochaine session ;
- a été informée de la visite d'une délégation de la Commission en **Serbie** sur la mise en œuvre de la Constitution de la Serbie et a entériné les observations sur le projet de loi sur la Cour constitutionnelle de la Serbie ;
- a adopté l'avis sur le projet d'amendements à la loi sur le statut de député du peuple en **Ukraine** ;
- a adopté le rapport sur le **secret du vote** lors d'élections par le parlement ;
- a adopté le rapport sur **la fixation de la date des élections** et a pris note des documents de référence y relatifs ;
- a été informée des suites données à son avis sur le projet de loi sur le statut juridique d'une église, d'une communauté religieuse et d'un groupe religieux de « **l'ex-République yougoslave de Macédoine** » ;
- a été informée des résultats et des conclusions de la réunion du Conseil des élections démocratiques ainsi que de la réunion conjointe avec la sous-Commission sur la protection des minorités ;
- a été informée des développements constitutionnels au **Kazakhstan**, au **Kirghizstan**, au **Mexique** et en **Turquie** ;
- a tenu un échange de vues sur les développements constitutionnels en **France** avec M. Jean-Louis Debré, Président du Conseil constitutionnel ;
- a tenu un échange de vues sur les développements constitutionnels au **Pays-Bas** avec M. Ernst Hirsch Ballin, Ministre de la Justice ;
- a pris note des éléments soumis au Comité des Ministres en réponse aux Recommandations de l'Assemblée parlementaire 1791 sur l'état des droits de l'homme et de la démocratie en Europe et 1801 sur les détentions secrètes et transferts illégaux de détenus impliquant des Etats membres du Conseil de l'Europe ;
- a pris note des observations de M. van Dijk sur l'adhésion de l'Union européenne/la Communauté européenne à la Convention européenne des droits de l'homme ;
- a fixé les dates des prochaines sessions 14-15 décembre 2007 ; 14-15 mars 2008 ; 13-14 juin 2008 ; 17-18 octobre 2008 ; 12-13 décembre 2008.